

ALPHA & OMEGA

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise à optimiser le fonctionnement opérationnel et humain des différentes structures partenaires afin d'assurer aux populations transfrontalières le meilleur service funéraire en termes de qualité et de prix. Pour faire face à la progression constante des taux de crémation et répondre au manque d'infrastructures, les partenaires développent, gèrent et/ou modernisent leurs équipements de crémation.

Un service public transfrontalier de gestion des crématoriums est progressivement mis en place. Cette démarche commune est élaborée afin d'améliorer et d'harmoniser les services de crémation ainsi que le traitement et la réduction des délais d'attente pour les familles. Cette harmonisation passe par une mutualisation des équipements et une qualification des équipes. Ainsi, la qualité de service est reconnue ; les coutumes et les usages de chacun des territoires en matière de funérailles sont respectés.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les crémationnistes s'échangent les bonnes pratiques en participant à des forums, congrès, visites et recherches documentaires. Ils réfléchissent également ensemble à la mise en œuvre du projet de manière commune dans l'objectif d'assurer une qualité de service identique.

Dans un second temps, l'assistance aux proches avant et après la crémation est harmonisée dans la zone transfrontalière. Pour ce faire, une politique commune de qualité de service voit le jour à travers la réalisation d'une charte de qualité comprenant principalement les caractéristiques éthiques liées à la crémation.

Des processus identiques relatifs à la qualité de service sont également définis : quel accueil des familles avant la crémation pour s'assurer que la volonté du défunt est respectée, quel espace mettre à disposition des familles avant, pendant, après la cérémonie, quels tarifs appliquer de sorte à assurer un prix comparable dans les crématoriums partenaires, etc. Ce processus est documenté dans le cadre de la préparation et de l'obtention d'une certification sur la qualité de service (norme ISO).

Sur la base d'une analyse comparative du droit lié au funéraire, un argumentaire est rédigé de manière à sensibiliser les gouvernements à la problématique des démarches dans la zone transfrontalière. Le volet administratif des funérailles est également simplifié sur le territoire transfrontalier.

L'offre de service se veut physiquement proche de la population transfrontalière. C'est pourquoi les déplacements de convois funéraires sur de longues distances se voient réduits.

Afin de soutenir les gestionnaires et les utilisateurs du service, une plate-forme technique d'un outil de gestion commun est développée.

Coordonnées

E-mail: dumortier@ideta.be

Site internet: <http://www.crematorium-eurometropole.com>

Opérateurs

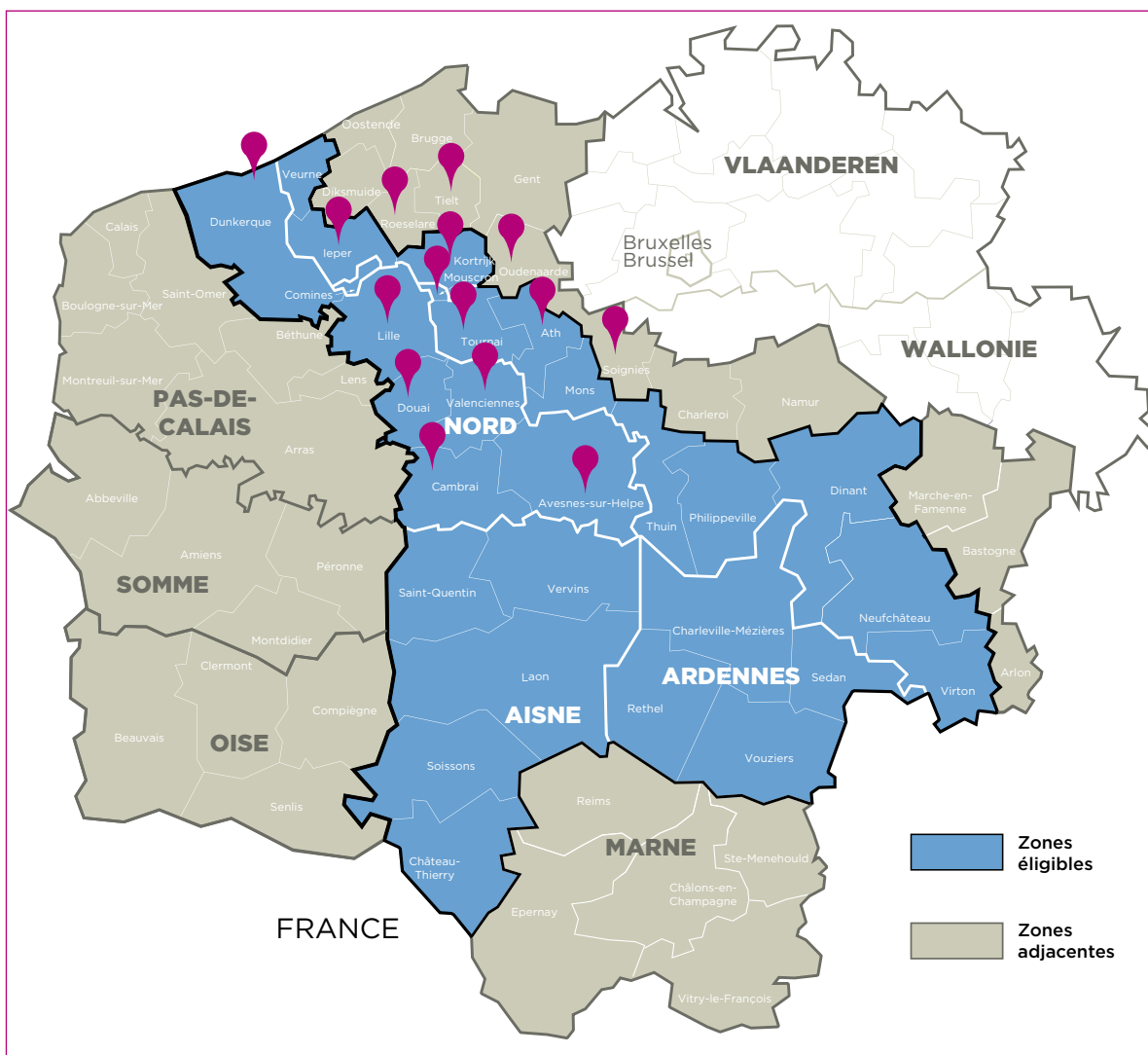
• **CHEF DE FILE**
INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 Rue St Jacques, 11
 B - 7500 Tournai
 Tél.: +32-(0)69.23.47.01
 E-mail: dumortier@ideta.be

PARTENAIRES / ASSOCIÉS
LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE
 F - 59034 Lille cedex
 Tél.: +33-(0)3.20.21.22.23
 E-mail: mcmonfort@lillemetropole.fr

PSILON
 B - 8500 Kortrijk
 Tél.: +32-(0)56.24.16.16
 E-mail: jan.sabbe@leiedal.be

**INTERCOMMUNALE VERENIGING VOOR
 CREMATORIUMBEHEER**
 B - 9080 Lochristi
 Tél.: +32-(0)9.326.74.10
 E-mail: coenegrachts@westlede.com
info@westlede.com

ZONES COUVERTES PAR LE PROJET



Éléments budgétaires

Budget total: 660.740 EUR

Montant FEDER: 332.340 EUR

Durée: 1 octobre 2008 - 30 juin 2013

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet

<http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/113.html>

